

que les instituteurs et les institutrices enseignent s'ils ne sont pas sûrs d'être rétribués. Je regrette de parler de la sorte; je ne vois pas tout en noir. Cependant, j'ai assez d'expérience pour savoir combien il en coûte, dans cette municipalité, pour maintenir les écoles et je sais qu'on n'aura pas versé assez d'impôts d'ici le premier septembre pour maintenir toutes les écoles.

J'ai exposé ces faits, monsieur l'Orateur, et j'ai passé cette situation en revue afin d'en bien pénétrer le Gouvernement et notre ministre venant du Nouveau-Brunswick; je veux parler du ministre du Travail (M. Gregg). Il comprend assez bien la situation, je pense. Même si des honorables députés d'autres régions du Canada peuvent alléguer qu'on subventionne les pommes de terres en provenance du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, il importe, je crois, d'étudier l'à-propos d'aller un peu plus loin ce printemps et de faire quelque chose pour les cultivateurs qui n'ont pu écouler leurs pommes de terre, ou qui ne pourront le faire, afin de les mettre sur le même pied que ceux qui ont vendu les leurs. Voici la raison de ma proposition.

En donnant une garantie aux cultivateurs, l'automne dernier, par l'intermédiaire de l'Office de l'organisation du marché, le Gouvernement a assumé certaines responsabilités, du moins à l'égard des cultivateurs. A mon avis, le Gouvernement s'est en quelque sorte engagé moralement à veiller à ce que tout cultivateur désireux de vendre ses pommes de terre soit traité avec justice et équité. Je m'explique. Du moment que l'Office est entré en scène par suite de la garantie donnée par le Gouvernement, les vendeurs n'avaient plus la faculté d'écouler librement leurs produits. L'Office a acheté les pommes de terre et réglementé les commandes. L'État a enlevé la concurrence,—si on veut exprimer ainsi la chose,—aux vendeurs. En d'autres années, lorsque le marché était libre et que l'entreprise privée se chargeait de la récolte, celle-ci a toujours été écoulée sans que les cultivateurs connaissent la panique comme ce printemps.

Je ne prétends pas que l'Office ne pourra écouler la récolte, ni ne le critique. Lorsqu'il a commencé à fonctionner l'automne dernier, je lui ai donné le peu d'appui que je pouvais trouver chez mes commettants. Je l'ai soutenu et j'espère encore qu'il sera utile. Voici, cependant, ce que je tiens à imprimer dans l'esprit du Gouvernement et de ses membres. Ces gens sont dans une situation critique et ne sont guère disposés à attendre pour voir si l'Office pourra se charger de leurs stocks de pommes de terre. Ils comptent sur le Gouvernement pour leur garantir que l'Office

pourra écouler leurs stocks et, au cas où il n'y arriverait pas, pour leur venir en aide.

Je le dis et le répète pour la raison suivante. Si l'Office avait dirigé l'affaire d'une manière équitable, chaque cultivateur aurait écoulé une certaine proportion de ses pommes de terre ou toutes et, s'il lui en restait une certaine quantité dans sa cave ou son entrepôt, il aurait été traité de la même façon que tous les autres. Tous en auraient une certaine quantité et personne ne trouverait à redire. Cependant, lorsqu'on permet à un cultivateur qui a de 3,000 à 4,000 barils de pommes de terre de s'en débarrasser, alors qu'un autre, peut-être son voisin, en a de 2,000 à 3,000 barils qu'il ne peut vendre et qu'il n'a aucun espoir d'écouler, cela ne semble ni juste ni équitable. Voilà comment la situation se présente, à mon avis, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. C'est la raison pour laquelle on adresse tant de télégrammes au Gouvernement ou, du moins, la raison pour laquelle les cultivateurs demandent de l'aide pour le reste de la campagne agricole.

Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire d'insister davantage sur ce sujet. Je sais que les rumeurs abondent au sujet du commerce des pommes de terre. Le ministère a sans doute entendu toutes sortes d'histoires à ce propos. Il peut penser que certains télégrammes renferment des détails exagérés. Je sais que l'industrie de la pomme de terre est compliquée. Au nom des cultivateurs de ma circonscription, je tiens à signaler à la Chambre qu'à moins d'avoir la chance d'obtenir du crédit, un grand nombre d'entre eux seront exactement dans la situation exposée dans l'un des télégrammes. Ils vont être dans le chemin. Ils vont se mettre à chercher un emploi sur le marché du travail, et Dieu sait que les emplois se font rares. Par le temps qui court, aucun agriculteur ne devrait être forcé de vendre son outillage, de quitter sa ferme, de la laisser en friche, pour pouvoir gagner sa vie. Ce n'est certes pas là une bonne affaire. J'affirme que le Gouvernement est moralement responsable en raison de l'entente conclue avec l'Office de l'organisation du marché.

Je crois que vous auriez dû faire un pas de plus et insister pour que l'Office de l'organisation du marché traite tous les cultivateurs également. Si vous aviez agi de la sorte, je ne crois pas que les cultivateurs auraient eu à se plaindre. Mais, maintenant, vous devriez faire votre possible et ordonner à l'Office de disposer de toutes ces pommes de terre d'une façon ou d'une autre, afin que tous les cultivateurs puissent s'en débarrasser et soient traités de la même manière. Si ce régime ne donne pas satisfaction, vous pourrez alors décider si vous voulez vous occuper de l'affaire pendant une autre année. J'espère que